

Objet : Mobilisation du réseau des PAEJ

Lettre aux adhérents et membres du réseau ANPAEJ

Chers Collègues,

- Avec les baisses des financements des Collectivités Territoriales, j'ai bien conscience des tensions et des difficultés financières face auxquelles nous nous trouvons.
- Pour autant, **les perspectives qui se dégagent en fin d'année sont encourageantes**, même si les progrès vont toujours moins vite que ce que l'on souhaiterait.
- Dans les **suites de l'enquête ALENIUM** rendue à la DGCS en septembre dernier, et **en préparation de la Négociation Budgétaire** qui va s'engager début janvier, un certain nombre de choses **sont à faire par chacun de nous afin de consolider l'implantation et la lisibilité des PAEJ** sur l'ensemble du territoire :

1 **Fin 2015**, les DRCS ont été mobilisées sur le **pilotage** du dispositif PAEJ et la **remontée** d'un état des lieux de leur région.

Début 2016, un dialogue de gestion sera ouvert entre DGCS et DRCS qui aura pour objet d'examiner et d'arbitrer les situations particulières.

Aussi, n'hésitez pas à **me communiquer les points à défendre** autant sur le **versant des difficultés** financières ou risque de fermeture, que sur le **versant de renforcement** ou d'ouverture de structure ou d'antenne.

2 Repérés comme acteurs engagés dans l'aide aux parents et aux familles, **les PAEJ sont sollicités** pour contribuer à la mise en œuvre de la Politique du Ministère de la famille et de la CNAF.

Pour améliorer la lisibilité de vos structures et de vos actions dans le cadre du soutien à la Parentalité, **signalez-vous ou vérifiez que vous êtes bien identifiés** comme partenaires de votre CAF départementale.

Indiquez-nous également les démarches que vous ferez en ce sens, puisqu'une **réunion de travail est prévue début janvier entre l'ANPAEJ et la CNAF**.

3 Dans le cadre des travaux du « **Plan Priorité Jeunesse** » voulu par le Président de la République, **l'année 2016** verra le lancement d'une action sur le thème « Jeunesse : une période fragile ». Sous l'impulsion des Ministères de la Santé, de la Ville et de l'Éducation Nationale, **une mission est mise en place** pour aborder spécifiquement le « Mal-être des jeunes », l'insuffisance actuelle de la prise en compte de ce problème et la nécessité de mieux orienter ces jeunes vers des professionnels compétents. Ceci avec un **focus particulier fait sur les établissements scolaires**. C'est le cœur même des missions confiées aux PAEJ, et l'on sait que l'essentiel d'entre nous est impliqué dans des interventions individuelles et collectives dans les établissements scolaires.

L'ANPAEJ sera auditionnée par cette mission le 12 janvier prochain. Aussi, si vous souhaitez faire connaître les actions pertinentes et/ou originales que vous menez sur vos territoires, vous pouvez me les transmettre afin que je les fasse valoir lors de cette audition. Il est envisagé, courant 2016, la mise en place d'expérimentation dans 3 ou 5 académies.

4 Prévention des « ruptures » liées à la radicalisation. Toujours dans un souci de **rendre lisible l'action territorialisée de nos dispositifs**, merci aux PAEJ qui sont engagés, d'une façon ou d'une autre, dans des actions de soutien auprès des jeunes et des familles de se signaler auprès des Délégués Régionaux ou du Secrétariat de l'ANPAEJ.

Pour ce travail délicat, nous avons programmé **2 jours de formation/élaboration des pratiques** les 22 et 23 mars 2016 sur la base d'un représentant par région à décider avec votre Délégué Régional. Sachant que nous avons également mis en perspective, courant 2016, une formation au niveau de chacune des régions qui le souhaiteraient.

De façon plus générale, que chacun veille à transmettre les changements éventuels de coordonnées (adresse, téléphone, mail,...) **afin que vous soyez destinataires des informations** que vous adresse l'ANPAEJ.

N'hésitez pas à contacter :

- vos Délégués Régionaux pour répondre à vos questions et vous aider dans nos démarches ;
- Le secrétariat de l'Association, Fanny ROZES, qui est également à votre disposition, et qui m'aide à rester attentif et vigilant pour répondre à vos sollicitations.

Merci une nouvelle fois pour votre contribution, indispensable à la dynamique du lien social et au service rendu aux jeunes et aux familles.

Enfin, c'est avec plaisir que je vous annonce **la mise en ligne de la refonte du site internet de l'ANPAEJ.**

C'est le résultat d'un travail patient, et je tiens à remercier Fanny pour cet aboutissement.

Allez le consulter, faites-nous part de vos remarques, parce que cette base ne demande qu'à s'améliorer avec votre aide.

Dans l'attente de vos retours, je souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

Très cordialement,



Marc Leray,
Président de l'ANPAEJ

☎ 06 75 21 70 93

✉ marcleray@wanadoo.fr